

# Coir Mat CYT

Coir Mat CYT est un produit 100% naturel car il est fabriqué à partir de fibre de coco pure, tirée de l'enveloppe de la noix de coco et n'utilise aucun matériau synthétique. Les Coir Mat CYT sont fabriqués à l'aide de fils torsadés à la main ainsi que de ficelle filée à la machine. Il est utilisé comme couverture pour prévenir l'érosion du sol et il peut être utilisé pour toutes les applications de bioingénierie et de contrôle de l'érosion du sol dans les berges des cours d'eau, les pentes, les terres humides, les sols à flanc de colline et le développement de terrains de golf. Étant donné que la fibre de coco est naturellement résistante aux moisissures et à l'humidité, elle n'a pas besoin de traitement chimique. Il est dur et fort, et il a la force et la durabilité pour protéger les pentes de l'érosion tout en permettant à la végétation de s'épanouir. Coir Mat CYT est largement utilisé pour les applications de génie civil et les applications de stabilisation des pentes en tant que résistance mécanique nécessaire pour maintenir le sol en place et prévenir l'érosion.

CARACTÉRISTIQUES	Méthode D'essai	CYT 400	CYT 700	CTY 780	CTY 900
Largeur (m)	MESURÉ	2 m	2 m	2 m	2 m
Longueur (m)	MESURÉ	50 m	50 m	50 m	50 m
Poids/Unité De Surface (Kg/M <sup>2</sup> )	ASTMD 5261	400 gms	700 gms	780 gms	900 gms
Taille de maillage (Pouces)	MESURÉ	1.3 x 1.3	1 x 1	0.75 x 0.75	0.6 x 0.6
Matériel	N / A	100% fibre de coco			
Zone ouverte %	À L'INTERNE	65%	50%	48 %	39%
Traction large, sec (lb / pied) Chaîne x Trame	ASTM D 4595	504 x 480	1512 x 1032	1740 x 1176	11968 x 1416
Traction à grande largeur, déformation humide (lb / pied) Chaîne x trame	ASTM D 4595	456 x 360	924 x 684	1488 x 1032	1260 x 768
Allongement à la défaillance, D % Déformation x Trame	ASTM D 4595	33 x 31	40 x 33	N/A	46 x 34
Allongement à l'échec, % humide Déformation x Trame	AST MD 4595	36 x 31	69 x 34	38 x 25	43 x 36
Charge de breakin, sec (lbs)	À L'INTERNE	111.71	222.71	N/A	N/A
Charge de breakin, humide (lbs)	À L'INTERNE	89.66	194.77	N/A	N/A
Stress à la pause (kg/m <sup>2</sup> )	FLUME TESTS	0.096	0.094	N/A	0.069
Facteur « C », 1,5 : 1 Pente	À L'INTERNE	0.002	0.002	0.002	0.003
Vitesse d'écoulement de l'eau	FLUME TESTS	8 pi/s	12 pi/s	13 pi/s	16 pi/s

<b>Stabilité aux UV</b>	ASTMD 4355	85% minimum / 500 heures			
<b>Pente (recommandée)</b>	OBSERVÉ	< 1 : 1	> 1 : 1	> 1 : 1	> 1 : 1
<b>Épaisseur (po)</b>	ASTMD 5199	0.35	0.35	0.35	0.35
<b>Longévité (ans)</b>	OBSERVÉ	3 - 5	3 - 6	3 - 6	3 - 6

### Avantages

- 100% respectueux de l'environnement
- Durera longtemps avant de se décomposer
- Très résistant à la dégradation uv par rapport aux tapis synthétiques
- Capacité à gérer des vitesses d'eau élevées.
- La capacité élevée d'absorption d'eau des fibres de coco favorise la germination des graines
- Excellents résultats en hydroensemencement
- Se décomposera après un certain temps, laissant un excellent paillis pour la végétation en croissance
- Rentable par rapport aux tapis synthétiques Selon son application et son exposition, le tapis de coco dure de deux à cinq ans.
- Cette période de longévité prolongée laisse suffisamment de temps pour établir une végétation adéquate permettant de contrôler l'érosion de la façon dont la nature l'a prévu.
- Les tapis géotextiles Coco sont disponibles en tailles standard de

\* Les taux d'application peuvent varier selon les conditions propres au site.

E<sup>2</sup>HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E<sup>2</sup>HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception. Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E<sup>2</sup>HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E<sup>2</sup>HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

